



BUREAUX: LILLE — 15, rue d'Angleterre

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX — 35, rue de Vill-Abreuvi

Les Unions catholiques

Nos lecteurs ont vu avec joie, soit dans nos informations quotidiennes, soit dans le saillant article de « Cyr », comment, au Congrès des catholiques du Nord, le travail d'organisation des catholiques, dévoués autour de leur archevêque...

Adveniat regnum tuum

Jeudi 17 nov. — S. GREGOIRE LE THAUM.

MERCREDI 16 NOVEMBRE 1910

La journée

Mgr l'archevêque de Paris prescrit des prières pour obtenir l'arrêt de l'inondation. La Seine, depuis mardi, a baissé de quelques centimètres. Elle va remonter, mais on aima à espérer que cette recrudescence n'atteindra pas les 60 centimètres annoncés.

La Commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Rachotte a entendu ce matin, au Palais-Bourbon, M. Glimanseau, ancien président du Conseil.

Els entendra, vendredi prochain, M. Lépine, préfet de police.

Georges V et M. Aquith se seraient pas d'accord au sujet de la dissolution du Parlement.

L'accord hispano-mexicain est signé.

Les instructeurs allemands seraient en route pour le Brésil.

Les décisions

d'un Conseil municipal

De notre correspondant particulier: Le Conseil municipal de Landreuve (Finistère), réuni sous la présidence du maire, M. de Ladreville, a ratifié les propositions suivantes: 1° Concession gratuite et perpétuelle de quatre places, au cimetière Saint-Jean, en faveur des religieuses gardes-malades de la Miséricorde, en témoignage de reconnaissance pour les éminents services rendus par ces dévouées Sœurs à la population de la ville;

Boi acte de charité chrétienne

De notre correspondant de Blois: La corporation des jardiniers-maraîchers de Blois et de Bas-Rivier, à Blois, vient de donner un bel exemple de charité chrétienne. Un cultivateur, père de quatre enfants, était, à la suite d'une interminable maladie, tombé dans la plus noire misère.

La Sainte-Cécile

Les orphelins, les chanteurs et les musiciens en général ne manquent pas de célébrer la Sainte-Cécile le 22 novembre, et aiment à distribuer à cette occasion nos chromolithographies artistiques qui peuvent d'ailleurs servir de récompense et sont d'un bon marché exceptionnel. Les grandes (0,14 x 0,41), le paquet de 5 : 0 fr. 20; les petites (0,05 x 0,07), le paquet de 12 : 0 fr. 10.

Le IV<sup>e</sup> volume

Les Actes féconds du pontificat de Pie X sont un monument précieux de l'histoire de l'Eglise. Les chrétiens lettrés ont souvent à s'y reporter, et c'est pourquoi, pour faciliter la lecture et les recherches, nous les avons publiés dans des volumes (texte latin et français). Le IV<sup>e</sup> volume de nos Actes parait aujourd'hui; il contient, outre sa table, une table générale alphabétique et analytique des quatre premiers volumes; cette table est déjà, à elle seule, une lecture intéressante et instructive.

Ce n'est du reste pas une création absolument nouvelle. En 1906, dès les débuts de cette entreprise dont nous avons, année par année, exposé et le programme et les progrès, celle finale avait été prévue, et l'existence des adhérents » avait été décidée en principe. Mais c'est en 1910 seulement que Mgr Delamare a été amené, par le développement logique de son œuvre, à inviter formellement les Comités catholiques fondés dans la très grande majorité des paroisses de son magnifique diocèse, et qui, pour la plupart, accomplissaient une active besogne, à faire appel à des adhérents pour compléter la grande armée catholique des hommes du diocèse de Cambrai.

Nos lecteurs savent, d'autre part — car nous les avons soigneusement tenus au courant de toutes nos tentatives, — que dans une quinzaine de diocèses des « Unions catholiques diocésaines », variables dans le détail de leur programme, identiques dans la pensée fondamentale, ont été constituées au cours de ces dernières années. Toutes ont pour objectif de grouper effectivement et solidement, autour de l'évêque, le plus grand nombre possible d'hommes militants et dévoués, mettant la question religieuse au-dessus de tout et se groupant fraternellement sur ce terrain, où ils se trouvent, grâce à Dieu, vraiment unis.

De ce vaste mouvement qui se déroule sur le terrain religieux, où aucune considération ne saurait nous empêcher de nous avancer, il y a lieu de se réjouir et de se féliciter. Il n'est pas lancé tout à fait partout. Dans certains diocèses, il existait déjà des organismes jugés équivalents, on a préféré les conserver tels que le résultat voulu était obtenu. Dans d'autres les éléments ont paru manquer, soit en haut, soit en bas. Mais l'organisation gagne de proche en proche. Rien désormais ne saurait l'arrêter.

Nous convions, une fois de plus, tous nos amis de France à prêter, avec tout leur zèle et leur dévouement, leur concours le plus actif à ces entreprises indispensables.

Il fut un temps où, l'esprit de foi et la pratique religieuse étant presque universels, il suffisait au prêtre d'attendre que les fidèles vissent lui demander ses conseils, ses directions et les secours religieux.

Il fut un temps où le curé et ses auxiliaires, presque universellement aimés et estimés, pouvaient, quand ils la jugeaient à propos, directement atteindre toutes les familles par leur dire le « mot de Dieu ».

Il fut un temps, enfin, où le pouvoir civil, détenteur de l'autorité, bien qu'en conflit fréquent peut-être avec l'autorité ecclésiastique, par suite du contact perpétuel des juridictions, respectait cette autorité et se faisait un devoir de promouvoir plus ou moins expressément mais d'une manière effective, soit par l'exemple, soit par la protection, soit par le conseil, la fidélité aux devoirs religieux. Hélas ! c'est fini, et tout fait prévoir que dans notre société mêlée de bien et de mal, de foi et d'incrédulité, d'hérouisme et de scandale, de christianisme et de paganisme, on ne reverra pas de longtemps cet état de choses.

Il est de toute nécessité, sauf dans certaines paroisses privilégiées assez rares, d'aller au-devant des prodiges, de courir après la foule des brebis égarées. Le clergé, ne pouvant attendre par lui-même la masse ouvrière, et en tout cas matériellement impuissant à suffire seul à la besogne d'apostolat, est obligé de susciter autour de lui des concours et de recruter des apôtres dans le peuple. Il faut que des œuvres particulières s'appliquent à exercer les divers apostolats nécessaires pour agir sur les hommes, sur les femmes, sur les jeunes gens, sur les enfants, sur l'opinion publique.

Truquage d'une lettre de Mistral

De notre correspondant de Montpellier: J'ai eu entre les mains l'original de la lettre de remerciements adressée à M. Jean Fourché, « cabiscou », de l'Ecole du Parage de Montpellier, par Mistral, à qui les fébriles de toute la région du Midi avaient offert un magnifique album, illustré par le peintre montpelliérain, Edouard Marsal, et revêtu de nombreuses signatures, parmi lesquelles celles de Mgr de Cabrières et d'un grand nombre de notabilités: artistes, littérateurs, officiers, magistrats, etc. Mistral avait terminé sa lettre par la phrase suivante: « Et que sans cesse croisse toute cette jeunesse, et, sur une des tables de Notre-Dame des Tables, que sainte Estelle marque leurs noms ».

Inauguration du monument Jacques de Liniers à Niort

Au mois de septembre dernier, M. Emile Feguet, dans la Croix illustrée, consacrait un article à Jacques de Liniers, officier français, passé au service de l'Espagne dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui, il y a cent ans, sauva de l'invasion anglaise la ville de Buenos-Ayres et les territoires dont se compose la République Argentine actuelle. En terminant, l'illustré académicien exprimait le regret que la ville de Niort, où est né Jacques de Liniers, n'ait pas gardé le souvenir d'un de ses plus glorieux enfants. Le désir de M. Feguet a été entendu. Le buste de Jacques de Liniers, œuvre du sculpteur P. M. Poisson, a été inauguré, à Niort, le dimanche 13 novembre, en présence d'une foule considérable.

Le NL est à soi

Voilà un cri d'alarme que font entendre les Loges maçonniques d'Orient. Mais ce Nii, qui est à soi, n'est point le fleuve majestueux aux débordements féconds. Il s'agit d'une Loge maçonnique du Grand Orient de France, et qui s'est permis un débordement pour alimenter les écoles laïques et anticléricales. Le Nii a gaspillé vainement ses eaux, et le voilà obligé de tendre son lit aux seules Loges. « Notre but est, dit l'appel, de reprendre l'influence française par une instruction dépourvue de toute idée dématérialisée, et aussi d'aider, dans la mesure de nos moyens, les propriétaires d'écoles laïques dont la situation est difficile par suite de la concurrence faite par les écoles congréganistes ».

Les postiers en temps d'élection

M. Charles Dumont, comme député, a demandé un ordre supplémentaire de 976 274 francs pour indemniser les postiers qui ont été surmenés par la période électorale. L'augmentation de la circulation postale est traduite d'ailleurs par une recette évaluée à 4 466 700 francs. Pourquoi donc ne ferait-on pas, tout simplement, supporter aux candidats les frais du surmenage qu'ils ont occasionné ?

L'allumette et le briquet

Le feu fait la guerre au briquet. Sous le ministère Briand, il est défendu de brûler (le jeu de mots a été fait par un prince français qui a vécu en Belgique) et d'allumer sans l'assentiment de l'autorité. Les allumettes seules ont le droit d'allumer, comme elles en ont le devoir, suivant l'engagement qu'on a pris pour elles.

La chanson du « Redoutable »

Les Anglais n'ont pas manqué, récemment, de célébrer l'anniversaire de Trafalgar. Mais quel est le marin qui tua Nelson? « Une balle », écrit Thiers, partie des hunes du Redoutable, vint frapper Nelson à l'épaule gauche et se fixa dans les reins. » S'il faut en croire une vieille chanson de matelots, qui certainement personne ne connaît plus, la mort du vainqueur de Trafalgar serait due à un marin bretonnaise. Voici la chanson, qui est curieuse :

A Trafalgar, comme tu sais, Les Espagnols et les Français Se battaient contre les Anglais. Le Redoutable est le vaisseau Que Lucas menait à l'assaut; Sur l'eau jamais n'a fait plus chaud. Tonnant les boulets de canon Bord à bord contre les trois-ponts, Que menait l'amiral Nelson. Dedans la hune d'artimon Le Breton dit au Breton: — As-tu chargé ton mousqueton ? — Autre travaillait sur le pont. — Où j'ai chargé mon mousqueton. — Passe-le moi: je vois Nélsoe ! Ajuste, lire, et prend d'un bond Il saffale en grand sur le pont: — Ai tu, ai tu Nelson ! Tennant toujours le mousqueton, A l'abordage, il suit Von Et meurt à côté du Breton. C'étaient deux fameux, deux lions, Ni toi ni moi ne sais leurs noms ! N'importe ! A leur leure, trinquons ! On ne connaît pas l'auteur de cette chanson, qui est devenue un véritable document historique.

Chronique militaire

Le haut commandement

Le ministre de la Guerre poursuit, avec une persévérance qu'on ne saurait trop louer, la réforme du haut commandement. On s'étonnera peut-être qu'après tant d'efforts, de projets, de réorganisations, on n'ait pas encore commencé, et qu'on songe aux qualités nécessaires des chefs d'une armée, après qu'on a étudié les questions d'effectifs ou d'armement. Que voudrait, en effet, l'outil le plus parfait dans la main d'un chef maladroit ou débile ? Depuis longtemps, des esprits avisés, inquiets d'un avenir compromis par les faiblesses ou les complaisances d'une camaraderie peu éclairée, signalaient le danger. Mais le courage de l'usage ici aux ministres de la Guerre pour porter des coups qui pouvaient atteindre des amis ou des favoris du pouvoir et pour entreprendre l'immense besogne qui doit aboutir au rajustement, à la sélection raisonnée, à l'entraînement permanent de nos cadres supérieurs.

Le haut commandement

Le général Brun a-t-il donc été plus courageux ou plus ferme ? Il se peut. Mais il est possible aussi que la voix de l'opinion publique ait été assez forte pour lui commander son devoir. Il a eu à choisir d'être courageux contre la routine ou courageux contre l'opinion. C'est naturellement — et heureusement — la routine qui a « écoupé ».

La réorganisation du haut commandement est presque une question d'actualité. On est parvenu, en caressant des passions qui ne sont pas toutes très désintéressées, à appeler l'attention de la foule sur ce sujet, qui importe au moins au grand public. L'année dernière, aux grandes manœuvres, la bienfaitrice franchise du général Trémeau, trop tôt ravi à son rôle par la maladie, dénonça l'incapacité d'un chef de parti. Auparavant, des rapporteurs du budget de la guerre signalaient la faiblesse et l'incertitude de notre armement d'avancement appliqué à ceux qui devaient être plus tard les conducteurs des énormes armées modernes. Enfin, récemment, les journaux sont partis en guerre contre le général « Bibendum », dont la corpulescence et l'impotence rappellent la silhouette pittoresque d'une réclame fameuse de souvenirs. Le général Brun, stimulé sans doute par les rires de la galerie, a entrepris de terrasser le général Bibendum. A la fin de septembre, on a vu paraître la circulaire périodique qui somme les autorités, responsables à tous les degrés, de signaler au ministre les officiers dont les manœuvres d'autonomie auraient déveillé l'insuffisance vigileur physique. Jusqu'à ce jour, on avait fourni régulièrement des états « néant », ou bien l'on avait été surpris d'apprendre que la circulaire n'avait été lue, dans quelque obscur régiment, qu'un pauvre diable de capitaine ou de chef de bataillon, et c'était tout. Le général Brun, qui n'aurait tout le mal », Bibendum, parait-il, n'existerait pas ou n'avait jamais dépassé les degrés inférieurs de la hiérarchie.

Cette année, la circulaire a paru avec un air moins bonasse que de coutume. On y devine des froissements de sourcil, des impatiences, et même si l'on n'a pas vu des menaces. Le ministre se rend compte personnellement ». « Il rendra personnellement responsable ». Diabla ! Il y a sans doute des états-majors où ce ton catégorique a dû donner la chair de poule, et certains ont regretté, dit-on, la fâcheuse

JACQUES DE LINIERS (1753-1810)

Telle est l'inscription très simple qu'on a gravée dans le granit du monument inauguré dimanche à Niort.

n'ait pas gardé le souvenir d'un de ses plus glorieux enfants. Le désir de M. Feguet a été entendu. Le buste de Jacques de Liniers, œuvre du sculpteur P. M. Poisson, a été inauguré, à Niort, le dimanche 13 novembre, en présence d'une foule considérable. M. Aubanel, préfet des Deux-Sèvres, assistait à cette cérémonie, ainsi que le maire de Niort et l'archiprêtre de Notre-Dame. La famille de l'héros était représentée par une quinzaine de ses membres, venus de toutes les parties de la France et même d'Espagne. C'est la famille Bazira qui a mis généreusement à la disposition du Comité le terrain nécessaire à l'érection du monument.

L'effondrement de l'église Notre-Dame à Niort

Un télégramme de notre correspondant de Niort annonçait hier l'effondrement de deux piliers du chœur de l'église Notre-Dame et des voûtes qu'ils supportaient. Le désastre s'est malheureusement achevé: la voûte du chœur, qui avait résisté jusqu'à midi, a cédé à son tour, broyant le maître-autel en marbre blanc du grand vaisseau. Il est à craindre que la moitié de cette vaste église ne soit à démolir, car des lézardes se manifestent, menaçantes, un peu partout. Le Saint Sacrement s'est trouvé en sécurité dans la chapelle latérale droite, où on avait pris la précaution de le déposer. On organise à la hâte la chapelle de l'ancien couvent du Sacré-Cœur, gracieusement mise à la disposition du clergé paroissial par son détenteur actuel. Nous rappelons que l'église Notre-Dame de Niort était classée parmi les monuments historiques. On a fait l'administration des beaux-arts pour prévenir cet accident irréparable ? N'ayant osé former les cadres, le gouvernement laisse tomber en ruines celles qu'il a prises à sa charge. Que les catholiques veillent et se souviennent !

Après une faible baisse, la Seine va monter de nouveau mais lentement

Et cela continuera jusqu'à vendredi ou samedi

On a enregistré, ce matin, une légère baisse de la Seine, dix centimètres environ. Mais ce n'est là qu'un temps d'arrêt. Et la crue va reprendre, du nouveau, pour atteindre son maximum, peut-être vendredi, peut-être même samedi. La situation demeure-t-elle inquiétante ? Négige les notes pessimistes de certains journeux, nous ne le pensons pas. A notre avis, il n'y a pas lieu, actuellement, d'avoir les vives craintes que manifestent quelques-uns. Le danger n'est pas immédiat; la crue n'est menaçante que parce qu'elle pourrait être préparée à une autre crue, qui serait plus terrible.

En effet, se produisant à la mauvaise saison, au temps des pluies presque quotidiennes, la hausse de la Seine va se maintenir certainement dans des limites voisines, à peu de choses près, de celles que nous enregistrons ces jours-ci. C'est au moment de la fonte des neiges, en février ou mars prochain, que le danger sera grand. Cette masse d'eau, qui dévalera des montagnes dans les rivières déjà gonflées par la crue précédente, constituera une menace autrement inquiétante. Le vrai péril c'est une crue, venant de l'autre bord, épuisée, et à un intervalle aussi rapproché. A ce moment-là, nous verrons peut-être les scènes de désolation de janvier dernier, si l'on n'active les travaux de défense déjà commencés.

Les cotes du jour

Table with columns for location and water level (Aujourdhui Hier). Locations include Austerlitz, Tournelle, Pont Royal, Fontenay.

Sur les quais

Quai de la Gare, on paluaga dans l'eau, qui s'élève de tous côtés, ce matin, des bateaux du génie et des prolonges ou fourrages sur les communes avoisinantes.

Les précautions

Faudra-t-il faire sauter le barrage de Suresnes?

M. Morrillon, président du Syndicat de la Bellelie, a entretenu hier, M. Gall, président du Conseil général, des difficultés que provoque, dans l'état actuel de la crue, le barrage de Suresnes.

M. Gall a aussitôt avisé M. Lépine. Celui-ci a répondu qu'il avait déjà renoncé sur ce point M. Briand, et on avait envisagé l'éventualité de faire sauter le barrage.

Une conférence à la préfecture de police

Une conférence a eu lieu à la préfecture de police, au sujet des mesures à prendre en vue des journées de lundi et de vendredi, où la crue atteindra son maximum. Les communes les plus menacées seraient Ivry, Vitry, Fontaine-Anglais, Choisy-le-Roi, Charenton-le-Roi, Alfortville. Toutefois, les inondations de janvier ont permis de réparer tous les points faibles de ces localités, et les efforts des sauteurs se porteront sur ces endroits, en cas de besoin.

L'organisation du service

Le préfet de police a pris le gouvernement militaire de Paris de faire diriger, ce matin, des bateaux du génie et des prolonges ou fourrages sur les communes avoisinantes. Alfortville, 2 bateaux, 50 prolonges ou fourrages; Vitry-sur-Seine, 2 bateaux, 10 prolonges; Ivry-sur-Seine, 4 bateaux, 10 prolonges; 4 fourgons; Choisy-le-Roi, 2 bateaux, 4 prolonges; Saint-Maur-les-Fossés, 3 bateaux, 6 prolonges.